

Responsabilités, Garanties et Assurances dans la Construction

OBJECTIFS

Etre capable de connaître les risques juridiques d'une opération de construction.
Intégrer et budgétiser ses assurances et ses responsabilités en vue d'optimiser la préparation, l'organisation et la gestion des chantiers.

PUBLIC

Responsables travaux (chantier TCE, neufs ou réhabilitation)
Conducteurs de travaux de chantier T.C.E (travaux neufs ou réhabilitation)....

DUREE : 7 heures

PEDAGOGIE

Apports méthodologiques et exercices de simulation sur des cas concrets.

PROGRAMME

Rôles, missions et responsabilités des intervenants de l'acte à construire

- Maître d'ouvrage
- Maître d'oeuvre
- Bureaux d'études et d'ingénierie
- Entreprises, sous traitant, fournisseurs
- Contrôle technique, coordination SPS, laboratoires.

Responsabilités, garanties et assurances des constructeurs

- Objectifs des contrats : marchés publics, marchés privés
- Principes de passation et d'exécution des contrats
- Objectifs des clauses juridiques et financières des contrats
- Les garanties et les assurances dans le secteur de la construction
- Gestion des litiges

La clôture de l'affaire, la réception des travaux. Notions de responsabilité, de garanties et d'assurances

- Les opérations préalables à la réception.
- La réception, procès-verbal de réception et levée des réserves.
- Le dossier des ouvrages exécutés, les notices d'entretien.
- Les garanties de parfait achèvement, de bon fonctionnement et décennale.
- Les assurances couvrant ces garanties.